



UFCV

animation territoriale



Projet pédagogique

Accueil de loisirs
Mercredis récréatifs



Du 2 septembre 2006 au 30 juin 2027

Direction : Elodie LESPINEUX

Animateurs : Clara Joly

Thierry VILLAIN

Anne Dewisme

Elise LE FEVRE

SOMMAIRE

Thème.....	3
Introduction.....	4
Les organisateurs :	
La commune	5
L'UFCV.....	7
Les valeurs de l'UFCV.....	9
Présentation de l'accueil	12
Equipe d'animation.....	15
La direction et les animateurs.....	16
Le public.....	17
Publics spécifiques.....	18
Règles de vie et règlement.....	19
La communication.....	22
Objectifs pédagogiques de l'accueil	23
Projet d'animation.....	24
Journée type.....	25
Présentation du thème	25
Les objectifs du thème.....	28
Les activités extérieures.....	29
La sécurité.....	31
Annexe sur le jeu.....	32

LE THÈME

LA DECOUVERTES DES ARTS



INTENTIONS ÉDUCATIVES

A travers ce thème, l'équipe d'animation souhaite faire découvrir le monde des arts, de leur permettre de développer de nombreuses compétences, à la fois créatives, sociales, émotionnelles et cognitives.

Les actions éducatives mises en œuvre poursuivent les objectifs suivants :

- ✓ Permettre aux enfants de 3 à 10 ans de découvrir différentes formes d'expression artistique afin de développer leur créativité, leur imagination, leur motricité, leur confiance en eux et leur capacité à s'exprimer individuellement et collectivement.
- ✓ Encourager l'apprentissage par le jeu, l'expérimentation et la coopération.
- ✓ Sensibiliser les enfants au respect des autres et du vivre ensemble
- ✓ Permettre à chaque enfant de devenir acteur de leur mercredi dans un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant.

INTRODUCTION

Dans le cadre de ce projet pédagogique, nous souhaitons proposer aux enfants âgés de 2 à 11 ans une découverte de l'art à travers différentes activités créatives et artistiques. L'art constitue un moyen privilégié pour permettre à l'enfant de s'exprimer, de développer son imagination et de découvrir le monde qui l'entoure.

À travers la peinture, le dessin, le collage, la sculpture, la musique, la danse, le théâtre ou encore la découverte d'artistes et d'œuvres, les enfants pourront expérimenter différentes techniques et différents matériaux. L'objectif n'est pas de rechercher une production « parfaite », mais de donner à chaque enfant la possibilité de créer, d'expérimenter et de s'exprimer librement selon son âge, ses envies et ses capacités.

Ce projet prendra en compte les différences d'âge et de développement des enfants. Pour les plus jeunes, les activités seront principalement axées sur la découverte sensorielle, la manipulation et l'expérimentation. Pour les enfants plus âgés, les activités pourront être davantage orientées vers la découverte de techniques artistiques, la réalisation de projets individuels ou collectifs et la découverte de différentes formes d'art et de cultures.

Ce projet a également pour objectif de favoriser la confiance en soi, l'autonomie, la coopération et le respect des créations de chacun. Les enfants seront encouragés à faire des choix, à partager leurs idées et à valoriser leurs réalisations ainsi que celles des autres.

Ainsi, à travers ce projet autour des arts, nous souhaitons offrir aux enfants un espace de découverte, de créativité et de liberté, dans lequel chacun pourra trouver sa propre manière de s'exprimer et prendre plaisir à créer.



Organisateurs

LA COMMUNE



Fournes-en-Weppes est une commune située dans le département du Nord, en région Hauts-de-France, au cœur du territoire des Weppes. Elle fait partie de la Métropole Européenne de Lille. Elle est située à 15 kilomètres au Sud – Ouest de Lille.

Le centre se situe à l'école publique du clos d'Hespel rue du 4 septembre

La commune bénéficie d'un environnement à la fois rural et résidentiel, tout en étant située à proximité de la métropole lilloise. Elle offre ainsi un cadre de vie privilégié aux familles, avec une volonté de préserver la convivialité, le lien social et la qualité de vie de ses habitants.

Fournes-en-Weppes compte environ 2 200 habitants, appelés les Fournois et les Fournoises. La présence de nombreuses familles et d'enfants constitue un élément important de la vie communale. La municipalité accorde donc une place particulière aux actions destinées à l'enfance et à la jeunesse.

La commune dispose d'une école publique, l'école du Clos d'Hespel, ainsi que de différents équipements et espaces permettant la mise en place d'activités éducatives, sportives, culturelles et de loisirs.

Dans ce contexte, la municipalité souhaite proposer aux enfants un accueil de qualité durant les mercredis, permettant de répondre aux besoins des familles tout en favorisant l'épanouissement et le développement de l'enfant.

Les mercredis récréatifs s'inscrivent ainsi dans une démarche éducative et complémentaire de l'école et de la famille. Ils permettent aux enfants de vivre des expériences collectives, de développer leur autonomie, leur créativité et leur curiosité, tout en apprenant à respecter les autres et à vivre ensemble.

L'organisation des mercredis récréatifs repose sur un partenariat entre la commune de Fournes-en-Weppes et l'UFCV*. Cette collaboration permet de proposer un accueil adapté aux différentes tranches d'âge et de construire un programme d'activités varié, ludique et éducatif.

À travers les activités proposées, la commune souhaite faire des mercredis un véritable temps de loisirs et de découverte, où chaque enfant peut trouver sa place, participer selon ses capacités et évoluer dans un environnement sécurisant, bienveillant et adapté à son âge.

- L'accueil s'inscrit dans un PEDT (Projet Educatif Territorial /plan mercredi)

Le PEDT est une démarche portée par une commune ou une intercommunalité. Il a pour objectif de proposer aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après le temps scolaire. Il permet notamment de coordonner les différents temps de vie de l'enfant : école, restauration, accueil périscolaire, mercredis et activités extrascolaires.

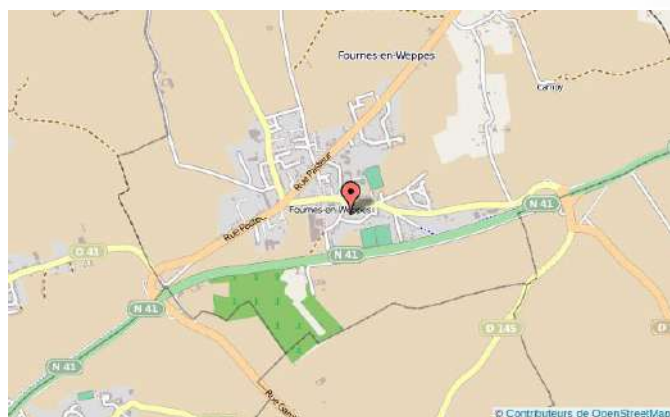
Le PEDT repose sur une collaboration entre les différents acteurs éducatifs du territoire : commune, Éducation nationale, équipes enseignantes, associations, structures d'animation, parents et, selon les projets, acteurs culturels ou sportifs.

Pour Fournes-en-Weppes, le PEDT peut donc être présenté comme un projet global autour de l'enfant fournois, qui cherche à assurer une continuité entre :

- 🏠 le temps scolaire : l'école et les apprentissages ;
- 🍽️ la pause méridienne : restauration et temps de détente ;
- 🎨 le temps périscolaire : garderie et activités ;
- 🌈 les mercredis récréatifs ;
- 🏡 les activités extrascolaires et les vacances ;
- 👨‍👩‍👧 la vie familiale et la participation des parents.

L'objectif n'est donc pas simplement de proposer des activités aux enfants. Il s'agit de **construire une véritable continuité éducative**, en veillant au bien-être, à l'épanouissement, à la socialisation, à l'autonomie et au développement de chaque enfant.

Les mercredis récréatifs s'inscrivent pleinement dans les objectifs du Projet Éducatif Territorial de la commune. Ils constituent un temps éducatif complémentaire à l'école, permettant aux enfants de développer leur autonomie, leur créativité, leur curiosité et leur capacité à vivre ensemble. Les activités proposées favorisent la découverte, l'expérimentation et l'expression de chacun, tout en respectant les besoins et les rythmes des enfants.



**UFCV signifie Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs. C'est une association nationale d'éducation populaire, à but non lucratif, qui agit notamment dans les domaines de l'animation, des loisirs, des vacances, de la formation et de l'accompagnement des enfants et des jeunes.*

Les projets :

Association (Loi 1901) nationale, d'éducation populaire, reconnue d'utilité publique, laïque et pluraliste fondée en 1907, l'UFCV combat toute forme de sectarisme et d'exclusion, et agit prioritairement pour :

Développer et promouvoir des actions d'animation, d'éducation, de formation et d'insertion sociale et professionnelle dans tous les temps de la vie, en milieux urbain et rural, sur le plan local ou national.

Accompagner les personnes, notamment les jeunes, dans les temps de loisirs et de vacances ainsi que dans les temps périscolaires ou scolaires.

Favoriser la création de liens entre les générations, la rencontre des cultures et le développement d'actions de solidarité.

Contribuer à la protection physique et morale des personnes, notamment par des actions de prévention.

Former des bénévoles et des volontaires s'engageant dans la vie sociale et culturelle, participer à la formation professionnelle des salariés

L'UFCV s'enracine dans un projet de société :

L'UFCV est une association d'éducation, de formation et d'animation qui s'inscrit dans les champs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire.

Le texte sur les "finalités et choix d'action" adopté en 1976 précise le référentiel commun et a permis de formaliser le projet et les positions de l'UFCV. Ils sont confirmés en 1991 et s'enracinent dans :

"Une conception de la personne, reconnue dans son originalité, sa vocation de liberté, sa dimension spirituelle, sa construction permanente et sa responsabilité"

"Une conception de la société, pensée en termes de responsabilité collective, organisée en communautés et dans laquelle le politique et l'économique sont mis au service de l'Homme".

Au nom de ses finalités, l'UFCV réaffirme aujourd'hui qu'elle entend promouvoir une société démocratique, pluraliste et laïque et mettre en œuvre, dans les actions qu'elle conduit, la déclaration des droits de l'enfant, de l'homme et du citoyen.

Projet éducatif de l'UFCV (réfèrent brochure UFCV)

Les structures d'accueil pour jeunes enfants participent à **trois fonctions fondamentales** :

Un mode d'accueil collectif d'enfants utile aux parents en particulier lorsqu'ils travaillent. La structure d'accueil doit donc assurer dans son fonctionnement tous les éléments de **sécurité matérielle et affective aux enfants** qui lui sont confiés.

Un accueil pour les enfants qui profiteront du temps et des espaces de la structure pour s'initier à des activités, des jeux, des apprentissages adaptées à leurs âges.

Un encadrement éducatif qui favorise le **développement de la socialisation** des enfants au sein de la structure d'accueil en continuité avec les autres acteurs de l'éducation (en particulier la famille) et l'apprentissage de l'**autonomie** à partir de la prise en compte des compétences de chacun et du développement des capacités à choisir (ses activités, ses relations,)

Il en découle les **objectifs généraux** suivants :

- ⊗Veiller à la qualité de l'accueil du jeune enfant et de sa famille.
- ⊗Veiller au respect des rythmes et des besoins.
- ⊗Veiller à favoriser les activités d'éveil et jeux spontanés.
- ⊗Veiller à favoriser la socialisation et les échanges.
- ⊗Veiller à favoriser l'épanouissement de l'enfant.
- ⊗Veiller à inscrire l'évaluation comme outil de progrès.
- ⊗Veiller à favoriser la participation dans des réseaux.



L'engagement de la personne

L'engagement, c'est prendre parti et agir pour une cause. La personne assume ainsi sa condition d'homme et de citoyen. L'UFCV invite chaque personne à se déterminer et à agir, à s'impliquer pour soi et pour les autres. Elle développe l'esprit critique par le dialogue et la confrontation. Elle aide chacun à trouver les moyens de conduire des projets individuels ou collectifs.

L'action favorisant le lien social

L'origine, la construction et la réalisation de la personne s'éprouvent dans la rencontre et l'interaction avec les autres. Ainsi, dans ses actions l'UFCV privilégie le recours au collectif, en s'assurant d'un cadre bienveillant et en privilégiant l'ouverture et la relation à l'autre, l'acceptation des différences et la confrontation d'idées. L'UFCV par ces actions, cherche à favoriser la prise de responsabilités des acteurs à la vie locale et à la construction du mieux-être social.

Laïcité et pluralisme 9

Ces deux notions complémentaires laissent à la personne le libre choix de ses opinions et de ses croyances. L'UFCV souscrit à un principe de laïcité qui garantit à chacun des règles de vie sociale fondées sur les droits de l'Homme et les valeurs de la République.

Par ailleurs, l'UFCV condamne toute idéologie qui nierait les fondements d'une société laïque se devant d'organiser l'expression du pluralisme et de reconnaître une égale légitimité à tous les courants de pensées, idéologies et doctrines (politiques, culturelles, religieuses...) respectant les droits de l'Homme

Le projet de l'UFCV prend tout son sens dans l'action concrète qui donne à chacun la possibilité de s'accomplir en s'engageant pour et avec les autres.

Promouvoir l'éducation non formelle et la formation tout au long de la vie

Agir pour la cohésion sociale, construire une vie meilleure

Rechercher de nouvelles formes de développement et de partage des richesses

Dans le cadre de la mise en place de ses ACM, l'UFCV défend :

⊗ Le droit aux vacances pour tous des séjours de qualité adaptés aux besoins de chacun

⊗ Des vacances collectives qui favorisent la mixité et l'ouverture à l'autre

Les principes de l'UFCV dans le cadre de ses accueils de loisirs

Animer et organiser des espaces d'accueil de détente, ouverts, faciles d'accès et respectueux du rythme de vie de l'enfant.

Favoriser l'engagement et la responsabilisation des enfants dans la vie collective.

Participer à l'ouverture culturelle des enfants dans des domaines qui leur sont nouveaux.

Développer et animer des dynamiques de réseau en faveur de l'éducation et du bien-être des enfants sur un territoire

Les conseils de l'UFCV vis-à-vis de l'équipe par rapport aux enfants :

⊗ En cas de faute : Dialogue, réparation des dommages matériels, excuses si dommage moral, punition constructive, pas de mise à l'écart, ni d'humiliation ! Donner une explication pour toute sanction prise et décidée. Sanction positive = signe de reconnaissance

⊗ Il est intéressant de faire une échelle des sanctions et de la communiquer dans le Projet Pédagogique aux parents et aux enfants. Voir de la faire directement avec les enfants.

Voici les attitudes pédagogiques prônées :

Ecoute attentive

Valorisation de la personne

Cohérence entre adultes à l'égard des enfants

Cohérence entre ce qui se dit et ce qui se fait

Au sein du centre l'enfant a le :

- Droit de s'amuser
- Droit à l'information sur les activités
- Droit au choix
- Devoir de suivre ses engagements
- Devoir de respecter les autres : enfants et adultes.

J : l'animateur

• Ses compétences

L'animateur, élément moteur du centre, doit pouvoir :

- être ponctuel, investi, disponible au maximum
- être responsable : l'animateur doit être un adulte référent.
- gérer son rythme de vie
- s'impliquer dans le projet pédagogique et le mettre en œuvre,
- proposer des animations diversifiées et de qualités (animateur polyvalent) en y tenant un rôle particulier (*Animateur déguisé et animation tramée*).
- ne pas craindre le ridicule.
- connaître et avoir préparé les activités proposées (*prévoir le matériel à l'avance*),
- faire preuve d'initiatives,
- s'adapter aux différentes situations rencontrées, faire preuve de bienveillance.
- se positionner, donner son opinion, se remettre en cause, accepter les critiques constructives, s'auto-évaluer.

A compétences équivalentes, les recrutements locaux sont prioritaires (Demande de la mairie)

Au sein de l'équipe

L'entraide et l'échange sont les mots d'ordres au sein de l'équipe d'encadrement. Ils permettent à chacun de progresser dans sa formation personnelle.

Le dialogue est privilégié pour que tout malentendu soit écarté. L'hypocrisie est bannie.

Un animateur, même diplômé, continue de se former en échangeant chants, fiches techniques, connaissances nouvelles... et en se confectionnant un répertoire d'animations adaptées à toute tranche d'âges, échange sur ses pratiques et n'hésite pas lui-même à prendre conseil auprès du reste de l'équipe.

De plus notre équipe d'animation appliquera les règles de vie des enfants à elle-même.

Avec les enfants

L'animateur s'investit pour répondre au maximum pour répondre aux attentes des enfants tout en respectant le rythme de vie de ces derniers.

Il favorise le développement de leur capacités (motrices, imagination, création, curiosité, expression).

Il sait adapter les activités aux âges des enfants.

Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.

Chaque animateur connaît en permanence son effectif. Chacun est omniprésent sur le centre et il y a toujours obligatoirement un animateur partout où se trouvent les enfants. Aucun groupe ou enfant n'est laissé sans surveillance : il ne faut qu'une demie seconde pour que tout bascule.

Quand un groupe arrive dans un lieu, c'est toujours l'animateur qui entre en premier.

S'assurer de veiller à l'hygiène des enfants

Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités proposées.

Il sait accepter le refus : solliciter sans forcer

Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.

Relationnel

L'animateur doit être accueillant et souriant envers l'équipe, la direction, les parents, les enfants, le personnel de service, pour concourir au bon fonctionnement du centre. Il recherche donc à développer et à améliorer la communication avec son environnement proche.

Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.

Il sait répondre à des demandes d'organisations des parents et sait orienter vers les personnes concernées.

Il est présent aux moments de l'accueil et du départ des enfants.

Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

Il respecte le travail de l'autre (prestataire de service, surveillant de baignade, assistant sanitaire, personnel de service, chauffeur de bus, etc.)

PRESENTATION DE L'ACCUEIL

L'accueil collectif de mineurs (ACM) constitue un lieu d'éducation, de loisirs et de socialisation où chaque enfant peut s'épanouir dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Les enfants sont accueillis les mercredis pendant la période scolaire du 2 septembre 2026 au 30 juin 2027 à l'école publique du Clos d'Hespel, rue du 4 septembre, tous les locaux de l'école sont disponibles mis à part les salles de classe.

La commune met également à disposition des enfants :

- une salle de judo
- un petit parc avec des jeux extérieurs adaptés
- une salle de sport
- un stade de foot
- un verger
- une salle des fêtes

L'ensemble de ces équipements permet de proposer aux enfants des activités variées dans des lieux adaptés : activités manuelles, sportives, culturelles, d'expression, de grands jeux, temps calmes et projets collectifs. Les espaces extérieurs sont également utilisés afin de favoriser les activités de plein air et le développement de l'autonomie.

L'équipe d'animation veille à proposer des activités diversifiées et adaptées favorisant la découverte, la créativité, la participation et le vivre-ensemble.

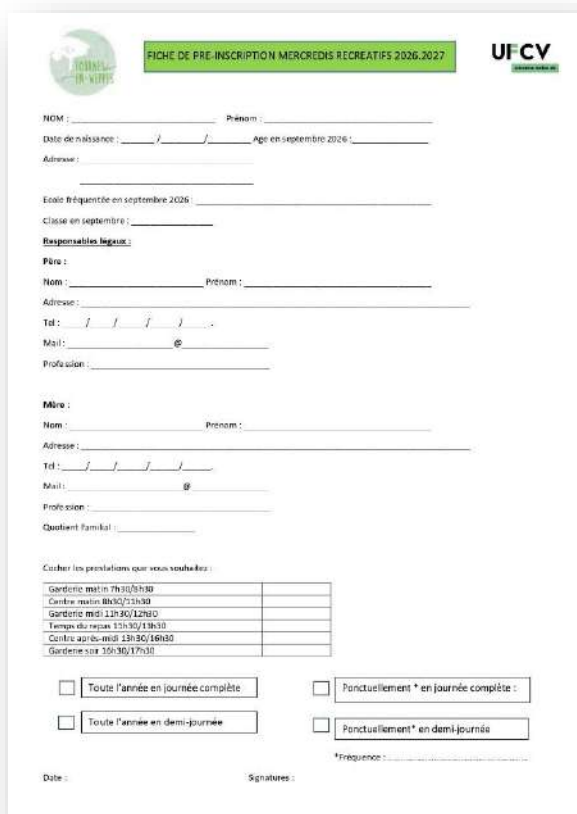
Les animateurs disposent du matériel et de l'aménagement de la garderie de l'école ainsi que du matériel financé avec le budget de l'UFCV à hauteur de 5 euros par mercredi et par enfant.

➤ Inscription :

Les inscriptions sont gérées par la directrice dès le mois de juin précédent l'année scolaire suivante.

Les familles reçoivent un flyer présentant l'accueil et les modalités d'inscriptions, un lien pour accéder à une fiche de préinscription, ainsi qu'un courrier explicatif.

Cette fiche est envoyée ensuite sur la boîte mail de la direction qui classe les demandes.



The form is titled 'FICHE DE PRE-INSCRIPTION MERCREDIS RECREATIFS 2026-2027' and features the 'UFCV' logo. It contains several sections for data entry:

- Parent Information:** Fields for NCM, Prénom, Date de naissance, Age en septembre 2026, and Adresse.
- Enfant Information:** Fields for Ecole fréquentée en septembre 2026, Classe en septembre, and Responsables légaux.
- Parent 1 Contact:** Fields for Père (Nom, Prénom, Adresse, Tél, Mail, Profession) and Mère (Nom, Prénom, Adresse, Tél, Mail, Profession).
- Quotient familial:** A field for the family quotient.
- Services Sought:** A table with columns for service and frequency, including Garderie matin, Garderie midi, Temps du repas, Centre après-midi, and Garderie soir.
- Frequency Selection:** Checkboxes for 'Toute l'année en journée complète', 'Ponctuellement * en journée complète', 'Toute l'année en demi-journée', and 'Ponctuellement * en demi-journée'.
- Footer:** Fields for Date, Signatures, and a frequency note.

Si le dossier est retenu, la famille recevra les documents nécessaires pour finaliser l'inscription de l'enfant.

La municipalité de Fournes-en-Weppes, en partenariat avec l'UFCV Hauts-de-France, propose de nouveau aux enfants âgés de 2 ans révolus et scolarisés jusqu'à 11 ans les mercredis récréatifs du mercredi 2 septembre 2026 au mercredi 30 juin 2027.

Le nombre de places étant limité à 20/ 24 enfants (selon la tranche d'âge et la réglementation en vigueur), la priorité sera donnée :

- Aux Fournois
 - Lorsque les deux parents travaillent
 - Aux inscriptions à l'année en journée
 - Aux fratries
- Les inscriptions pour les extérieurs sont possibles sous réserve des places disponibles.

Organisation :

Les mercredis récréatifs fonctionnent **uniquement** sur le temps scolaire, soit 35 mercredis.

Horaires de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Une garderie est possible le matin de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 12h30 et de 16h30 à 17h30.

Le repas et le goûter sont à prévoir par les parents.

		Tarifs journée complète		Temps du repas	
		Fournois	Extérieurs	Fournois	Extérieurs
Quotient familial	0 à 750 €	5.60 €	12.20€	0.95€	1.55€
	751 à 1120 €	15.20€	22.30€	2.05€	2.25€
	1121 € et plus	20.30€	31.50€	2.45€	2.55€
Garderie		1.80€ / Séance / enfant			

Informations concernant les parents n'étant pas sur le portail famille :

La facture sera en ligne sur ce portail famille avant le premier mercredi de chaque période afin d'y effectuer le paiement.

Pour accéder au portail famille, vous recevrez un mail d'activation suivi d'un mail indiquant votre identifiant puis un autre précisant votre mot de passe temporaire (attention vous pourrez recevoir vos identifiants seulement si la confirmation d'activation est confirmée). Aucun remboursement ne pourra être accordé, sauf dans le cadre d'un voyage scolaire ou en cas de circonstances exceptionnelles.

Inscriptions :

Pour vous préinscrire, merci de compléter la « fiche pré-inscription 2026.2027 » et la transmettre datée et signée **avant le 16 juin 2026 dernier délai** à :

elodie.lespineux@ufcv.fr ou directement à l'école du Clos d'Hespel, rue du 4 septembre.

Selon les modalités d'inscriptions et les places disponibles, vous recevrez un mail de confirmation ou de refus pour l'inscription de votre enfant au plus tard le 19 juin 2026.

Si votre demande d'inscription est validée, les documents suivants devront impérativement être remis au plus tard **le 26 juin 2026** au centre dans une enveloppe fermée : **Mercredis récréatifs, Ecole Du Clos d'Hespel, rue du 4 septembre Fournes en Weppes.**

- La fiche d'inscription
- La fiche d'autorisation
- La fiche autorisation Whatsapp
- La fiche sanitaire de liaison
- L'attestation employeur des deux parents, attestant que vous travaillez le mercredi.
- L'attestation de Quotient Familial de la CAF (pour bénéficier des tarifs inférieurs au QF 1120 euros)
- Le justificatif de domicile daté de moins de 6 mois
- L'attestation d'assurance responsabilité civile
- La copie du carnet de vaccination ou le certificat médical attestant la situation vaccinale
- Une photo d'identité récente.

A défaut de recevoir le dossier complet au plus tard le 26.06.2026, votre inscription sera annulée et votre place sera attribuée à une autre famille.

FOURNES-
EN-WEPPE

S'amuser,
Découvrir,
Partager !

MERCREDIS RÉCRÉATIFS

FOURNES-EN-WEPPE

2026 / 2027

Inscriptions du 10 au 16 Juin 2026

DU 2 SEPTEMBRE 2026 AU 30 JUIN 2027

UFCV

animation territoriale



Des activités
ludiques, créatives
et sportives
toute l'année !



GARDERIE DU MATIN

7h30 / 8h30



Accueil en douceur
pour bien commencer
la journée !



TEMPS D'ACTIVITÉS DU MATIN

8h30 / 11h30



Ateliers, jeux,
sport, découvertes...
place à la créativité !
Intercentre
Sorties



TEMPS DU REPAS

11h30 / 13h30



PIQUE NIQUE
À PRÉVOIR



TEMPS D'ACTIVITÉS DE L'APRÈS-MIDI

13h30 / 16h30



Ateliers, jeux,
sport, découvertes...
place à la créativité !
Intercentre
Sorties



GARDERIE DU SOIR

16h30 / 17h30



Un temps calme
avant de
retrouver la maison.



La municipalité de Fournes-en-Weppes propose en partenariat avec l'UFCV des mercredis récréatifs pour les enfants âgés de **2 ans révolus** et scolarisés jusqu'à **11 ans**.

- ★ Les priorités d'inscription sont données aux Fournois, aux fratries, aux familles dont les deux parents travaillent.
- ★ Les places sont limitées à 20/24 enfants selon la tranche d'âge et la réglementation en vigueur.

INSCRIPTION AUPRÈS D'ÉLODIE



Tel : 07.84.70.88.85



Mail :
elodie.lespineux@ufcv.fr



ADRESSE DE L'ACCUEIL :

Ecole du Clos d'Hespel
rue du 4 septembre
59134 Fournes en weppes

MODE DE PAIEMENT :

Paiement en ligne au début de
chaque période.



TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS JOURNÉE COMPLÈTE		TEMPS DU REPAS	
	FOURNOIS	EXTÉRIEURS	FOURNOIS	EXTÉRIEURS
0 à 750 €	5.60 €	12.20 €	0.95 €	1.55 €
751 à 1120 €	15.20 €	22.30 €	2.05 €	2.25 €
1121 € et plus	20.30 €	31.50 €	2.45 €	2.55 €

GARDERIE : 1.80 € / SÉANCE / ENFANT

EQUIPE D'ANIMATION



Elodie LESPINEUX

Directrice et
animatrice, diplômée
BEATEP (Brevet d'Etat
d'Animateur
Technicien à



CLARA JOLY

Animatrice
diplômée BAFA
(Brevet d'aptitude
fonction
d'Animation)



THIERRY VILAIN

Brevet d'état
d'éducateur sportif

1 MERCREDI SUR DEUX



ANNE DEWISME

Animatrice diplômée
BAFA

1 MERCREDI SUR DEUX



ELISE LE FEVRE

Animatrice diplômée
BAFA

1 MERCREDI SUR DEUX



AMELIE DEWISME

Animatrice diplômée
BAFA

Remplacement ponctuel

LA DIRECTION

La direction de l'accueil de loisirs

La direction est garante du **bon fonctionnement de l'accueil de loisirs** et de la qualité de l'accueil proposé aux enfants et aux familles.

Elle assure la **sécurité physique, morale et affective des enfants**, coordonne et accompagne l'équipe d'animation et veille à la mise en œuvre du projet pédagogique.

Elle organise le fonctionnement quotidien de la structure, assure le suivi administratif et entretient une relation de confiance avec les familles, la collectivité et les différents partenaires.

La direction veille également à créer un **cadre bienveillant, sécurisant et adapté aux besoins de chaque enfant**, en favorisant son autonomie, son épanouissement et son respect des autres.

Son rôle est donc de **coordonner, accompagner, organiser et garantir la qualité de l'accueil**, tout en étant présente et disponible sur le terrain.

LES ANIMATEURS

L'animateur joue un rôle essentiel dans **l'accueil, l'accompagnement et l'épanouissement des enfants**. Il participe à la mise en œuvre du projet pédagogique et contribue à créer un environnement **sécurisant, bienveillant et adapté aux besoins de chacun**.

Il assure la **sécurité physique, morale et affective des enfants** et veille au respect des règles de vie collective. Il accompagne les enfants dans les différents moments de la journée : accueil, activités, repas, temps calmes, jeux et départ.

L'animateur prépare et met en place des **activités variées, ludiques et adaptées à l'âge des enfants**, en favorisant leur créativité, leur autonomie, leur imagination et leur participation.

Il est également attentif aux besoins et aux émotions de chaque enfant, favorise le **vivre-ensemble, le respect, l'entraide et la coopération**.

L'animateur travaille en équipe, communique avec ses collègues et la direction et participe activement à la vie de l'accueil de loisirs.

Son rôle est donc de **sécuriser, accompagner, animer et donner envie aux enfants de découvrir, jouer, créer et vivre ensemble**.

LE PUBLIC

Les mercredis récréatifs de Fournes accueillent des enfants âgés de 2 ans révolu à 11 ans scolarisé en école primaire. Le centre se situe dans un milieu rural. Il accueille les enfants de la commune de FOURNES-EN-WEPPES ou des communes avoisinantes selon les places disponibles. Les enfants sont issus d'un milieu favori

Avec le PEDT, la capacité d'accueil est de 24 enfants maximum.

1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans

1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.

Sauf si l'effectif des moins de 6 ans est supérieur à 10: un total de 20 enfants au total sera appliqué.

La prise en compte de chaque tranche d'âge permet à l'équipe d'animation de proposer des activités adaptées au rythme, aux capacités et aux centres d'intérêt de chacun. Les caractéristiques sont des repères généraux : chaque enfant évolue à son propre rythme.

Tranche d'âge	Caractéristique du public	Besoins principaux	Adaptation à l'animation
2 à 4 ans	Enfants encore très dépendants de l'adulte. Développement important du langage, de la motricité et de l'autonomie. Besoin de repères et de sécurité affective. Attention encore limitée.	Sécurité affective, sommeil et repos, accompagnement dans les gestes du quotidien, repères, affection et bienveillance.	Activités courtes, simples et répétitives. Favoriser la manipulation, l'éveil sensoriel, la motricité, les comptines et les histoires. Respecter le rythme de chaque enfant.
5 à 6 ans	Enfants curieux, imaginatifs et très demandeurs d'activités. Développement de l'autonomie. Ils commencent à mieux comprendre les règles collectives mais ont encore besoin de l'adulte pour gérer les conflits et les émotions.	Encouragement, valorisation, autonomie progressive, expression des émotions et apprentissage de la vie en groupe.	Jeux de coopération, activités créatives, jeux symboliques, histoires, activités physiques et découvertes. Donner des consignes courtes et adaptées
7 à 8 ans	Enfants plus autonomes et capables de comprendre des consignes plus complexes. Développement des relations avec les autres. Ils apprécient les défis, les jeux avec des règles et les projets collectifs.	Être responsabilisés, développer leurs compétences, être reconnus et trouver leur place dans le groupe.	Jeux collectifs, défis, activités sportives, expériences, créations, projets en petits groupes et activités favorisant la coopération.
9 ans et +	Enfants davantage autonomes et capables de réflexion. Ils développent leur personnalité, leurs goûts et leur esprit critique. Les relations avec les camarades prennent une place importante	Responsabilisation, autonomie, confiance, expression personnelle, respect des choix et besoin d'être valorisés	Proposer des projets plus élaborés, des activités de création, des défis, des jeux de stratégie, des activités sportives et des projets où ils peuvent prendre des responsabilités.

PUBLICS SPECIFIQUES

Les mercredis récréatifs sont ouverts à tous les enfants, dans le respect des principes d'égalité, d'inclusion et de non-discrimination.

L'ACM accueille des enfants avec des besoins spécifiques. Il peut s'agir d'enfant présentant un handicap, une maladie chronique, un trouble du développement, mais aussi d'enfants pouvant rencontrer des difficultés familiales, sociales ou émotionnelle. Dans une démarche d'inclusion, l'équipe d'animation adapte son accompagnement aux besoins de chacun afin de favoriser leur pleine participation et leur intégration au sein du groupe.

- **Accueil des enfants en situations de handicap :**

Dans la mesure du possible, l'accueil de loisirs pourra accueillir des enfants en situations de handicap. Un travail sera mis en place afin de permettre les conditions nécessaires au bon épanouissement de L'Enfant. Avant le début de l'aceuil, un temps d'échange sera organisé avec la famille et, si nécessaire, avec les professionnels qui accompagne l'enfant. Cette concertation permet d'identifier les besoins particuliers, les aménagements nécessaires et les modalités d'accompagnement.

- **Accueil des enfants ayant des particularités médicales :**

Le projet d'accueil individualisé (PAI) est un document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant ou de l'adolescent en collectivité. L'ensemble de l'équipe concernée en prend connaissance afin d'assurer un accueil sécurisé et conforme aux prescriptions médicales.

Il permet de traiter un problème de santé et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant. Il est affiché dans le bureau de direction ainsi qu'à la cantine.

L'inclusion ne consiste pas uniquement à accueillir un enfant avec une particularité elle implique également d'adapter des activités, l'organisation et la posture éducative afin que chaque enfant puisse trouver sa place, participer aux animations et évoluer dans un climat de confiance et de respect.

REGLES DE VIE DES ANIMATEURS ET DES ENFANTS

« Aux Mercredis récréatifs, chacun a sa place : enfants et adultes s'engagent à respecter les autres, à communiquer sans violence, à prendre soin des personnes, du matériel et des locaux, afin que chacun puisse apprendre, jouer et s'épanouir dans un climat de confiance et de bienveillance. »

Règles de vie des enfants

Règle	Ce que cela signifie
 Je respecte les autres	Je suis poli, je ne me moque pas et je ne fais pas de mal aux autres.
 J'écoute les consignes	J'écoute les adultes et je respecte les règles de sécurité.
 Je communique sans violence	Je parle pour exprimer mes émotions et je demande de l'aide si j'ai un problème.
 Je prends soin des autres	J'aide mes camarades et je respecte leurs différences.
 Je respecte le matériel	Je prends soin des jeux, du matériel et des locaux.
 Je range après mon activité	Je participe au rangement et je laisse les espaces propres.
 Je me déplace calmement	Je ne cours pas dans les espaces où cela est interdit et je reste avec mon groupe.
 Je participe à mon rythme	Je peux donner mon avis et proposer des idées, tout en respectant les activités collectives.
 Je respecte les temps de repas	Je reste calme, je respecte les autres et je participe au rangement.
 Je respecte mon environnement	Je ne gaspille pas et je prends soin des espaces intérieurs et extérieurs.

Règles de vie de l'animateur

Règle	Engagement de l'animateur
 Garantir la sécurité	Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.
 Être bienveillant	Accueillir chaque enfant avec respect, écoute et sans jugement.
 Être à l'écoute	Prendre en compte les besoins, les émotions et les difficultés des enfants.
 Être équitable	Respecter chaque enfant sans discrimination et favoriser l'inclusion.
 Communiquer avec respect	Utiliser un langage adapté et ne jamais adopter de comportement humiliant ou violent.
 Donner du sens aux activités	Proposer des activités adaptées à l'âge, aux capacités et aux besoins des enfants.
 Travailler en équipe	Communiquer avec les autres animateurs et la direction et respecter les décisions collectives.
 Être ponctuel et responsable	Respecter les horaires, les consignes et les responsabilités confiées.
 Respecter les locaux et le matériel	Veiller à leur bonne utilisation et sensibiliser les enfants à leur respect.
 Respecter la confidentialité	Ne pas divulguer les informations personnelles concernant les enfants ou leurs familles.

REGLEMENTATION ANIMATEURS

Veillez à la sécurité morale et physique de chaque enfant.

L'animateur doit faire preuve de beaucoup de dynamisme et d'énergie pour entraîner son public dans les activités prévues et susciter l'envie d'y participer. Il lui faut aussi être pédagogue et savoir être à l'écoute de chacun.

L'enfant et l'animateur : « L'animateur est responsable de l'enfant ! »

- Accueil des enfants le matin/midi : Noter et me transmettre les effectifs ainsi que toutes particularités (départ anticipé : faire signer une décharge, garderie)
Veillez à ce que l'enfant est une tenue adaptée, casquette, gourde d'eau, gouter, sac avec change, détecter les objets dangereux ou effet personnel. Veillez à la bonne intégration de l'enfant dans le groupe.

- Départ du centre : l'animateur doit confier l'enfant à l'adulte indiqué sur sa fiche : En cas de doute, demander la carte d'identité, avertir la direction et contacter les parents pour vérifier l'identité de la personne. Vérifier s'il n'y a pas de jugement concernant la garde de l'enfant (cas de divorce).
- Toujours connaître l'effectif de son groupe (avoir la liste des enfants sur soi).
- Prendre connaissance des allergies, régime alimentaire, contre-indication, particularités de chaque enfant, responsables légaux. *(Les fiches sanitaires/PAI sont à consulter et disponibles dans le bureau de la direction)*
- Chaque soin donné à un enfant doit être noté dans le registre d'infirmerie.
- En cas d'urgence, les numéros de téléphone sont affichés, connus et disponibles auprès de la direction, dans la trousse à pharmacie et affichés dans les locaux.
- Détecter, anticiper et supprimer tous les dangers lors des jeux et activités quel que soit le lieu.
- Respecter l'enfant : son rythme, ses envies, son histoire, ses choix et valeurs.
- En cas de conflits avec l'enfant ; rester calme, à l'écoute, patient, compréhensif : se référer aux règles de vie que vous avez imposé.
- Respecter l'enfant, il vous respectera ! la sanction annoncée doit être explicite et communiquée à son équipe.
(L'animateur n'est pas seul ! l'animation est un travail d'équipe !)
- Pour tout changement de planning/lieu/activité/comportement des enfants : prévenir la direction.

2 : Exigences personnelles : « L'animateur a le devoir de montrer l'exemple aux enfants »

- Interdiction de fumer ou de vapoter devant les enfants.
- La politesse est primordiale ! Avec les parents, enfants, personnel municipal, animateurs, direction.
(Merci de m'avertir de votre arrivée et départ du centre).
- Être vigilant et respectueux du matériel et des locaux.
- L'utilisation non professionnelle du téléphone portable n'est pas tolérée. L'utilisation de celui-ci doit être exclusivement pour les appels d'urgence, pour se connecter à une enceinte lors d'une activité ou la prise de photos (attention aucune photo d'enfants doit être publiée sans l'autorisation des parents et l'accord de la direction)
- Temps de pause : chaque animateur a le droit de prendre 30 min de pause, le midi sur le temps calme des enfants.
- Tout retard ou absence non justifiés, non récupérés entraînera une retenue sur salaire.
- Tenir un rôle de modèle auprès de enfants : langage, tenue vestimentaire, comportement.
- Respecter le projet pédagogique et les consignes de la direction.
- A partir de 17h30 : la réunion bilan quotidienne est obligatoire, son temps est variable selon votre organisation.

3 : Activités spécifiques /déplacement : « toujours connaître son effectif ! »

- Activités culinaires : connaître les allergies ou régimes alimentaires des enfants. Garder un échantillon de chaque aliment dans un pot « témoin » avec la date. Ce pot est conservé 5 jours dans le réfrigérateur et les
- Pour chaque déplacement en dehors du centre, il faut réaliser 3 fiches de sortie. *(Un exemplaire type vous est remis). (1 direction/1 affichage/1 pour le groupe)*
- Déplacement à pied, en vélo, en bus : se référer aux fiches d'instruction et réglementation.
- Activité aquatique : se référer à la fiche réglementaire

LA COMMUNICATION

Une communication efficace constitue un élément essentiel du bon fonctionnement de l'accueil de loisir.

Chaque membre de l'équipe contribue à la circulation des informations afin de garantir un accueil sécurisé et cohérent.

Prévoir un temps d'échange :

- Entre la direction et l'équipe d'animation les temps d'échange ne sont pas toujours formels la direction se tient à l'écoute de ses animateurs tout au long de la journée
- Entre l'équipe d'animation et les familles : les échanges avec les familles sont privilégiés lors des temps d'accueil et de départ. Il est important de prendre un temps d'échange et de donner chaque jour un retour personnalisé sur l'enfant.

Un groupe WhatsApp est créé afin de partager les informations nécessaires avant chaque mercredi ainsi que les photos des enfants. Une charte de confidentialité est signée afin de respecter le droit à l'image de chaque enfant communication

- Entre la direction et les parents : la direction reste disponible pour répondre aux questions des familles et assurer un suivi personnalisé lors ce que la situation le nécessite.

Les familles sont des partenaires essentiels

- Entre l'équipe d'animation et les enfants : les enfants sont pleinement acteurs de leurs loisirs. Ils sont régulièrement consultés sur les activités proposées, associées à la préparation des projets et invités à exprimer leurs idées lors de temps d'échange organisés par l'équipe d'animation cette démarche favorise leur autonomie leur sens des responsabilités et leur engagement dans la vie collective.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACCUEIL

L'accueil de loisirs est avant tout une structure dédiée aux loisirs, à la détente et aux jeux mais qui veille à inscrire ses activités dans une démarche éducative réfléchie et complémentaire à l'école et à la famille. Afin de mettre en œuvre le projet éducatif mis en place par l'organisateur, ici l'UFCV. La directrice et ses animateurs mettront en place un projet pédagogique en s'articulant autour des valeurs éducatives suivantes

Objectifs	Comment ?
. Favoriser l'épanouissement de l'enfant	Permettre à chaque enfant de découvrir, expérimenter, créer, jouer et développer ses talents.
. Favoriser l'autonomie	Donner progressivement à l'enfant la possibilité de faire des choix, de prendre des initiatives et de participer à la vie du groupe.
Développer la vie en collectivité et développer des projets porteurs de sens et de valeurs comme le respect, la tolérance, la citoyenneté et la solidarité	Apprendre à respecter les autres, adultes et enfants, le matériel, les locaux Apprendre à écouter, coopérer, partager, aider, et accepter les différences.
. Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs	Permettre à tous les enfants, quels que soient leur âge ou leur situation familiale, de découvrir des activités artistiques, culturelles, sportives et environnementales.
Respecter les besoins et les rythmes de l'enfant	Adapter les activités aux différents âges, prévoir des temps calmes et respecter particulièrement les besoins des plus jeunes.
Favoriser l'inclusion	. Permettre à chaque enfant de participer aux activités, y compris les enfants ayant des besoins particuliers.
Renforcer le lien avec le territoire	. Faire découvrir aux enfants Fournes-en-Weppes, son patrimoine, ses espaces naturels, ses équipements, ses associations et les acteurs locaux.
Assurer une continuité éducative	Créer une complémentarité entre ce qui est proposé à l'école, le mercredi, pendant les temps périscolaires et dans le cadre familial.
Permettre à l'enfant d'être acteur de ses temps récréatifs	En permettant à chacun d'exercer sa liberté d'agir, de penser, de parler. En permettant la réalisation de projets proposés et menés par les enfants. En proposant des outils de paroles, aux enfants afin qu'ils puissent exprimer des envies. Ceci afin D'adapter les activités aux besoins et aux envies de chacun.

PROJET D'ANIMATION

L'équipe d'animation dispose d'une **liberté pédagogique** dans le choix et la mise en place des activités, tout en respectant les objectifs du projet pédagogique, l'âge des enfants, leurs besoins, leurs capacités et leur rythme.

La diversité des activités proposées permet à chaque enfant de **découvrir, expérimenter, créer, s'exprimer et développer ses compétences** tout en prenant plaisir à participer à la vie collective.

Les animateurs veillent ainsi à proposer une programmation variée comprenant notamment :

- **des activités coopératives** : jeux où les enfants doivent s'entraider et construire ensemble ;
- **des activités collectives** : grands jeux, jeux de groupe, activités favorisant le vivre-ensemble ;
- **des activités individuelles** : permettant à chaque enfant d'avancer à son rythme et de développer son autonomie ;
- **des activités sportives et motrices** : jeux de plein air, parcours, relais, jeux d'adresse et activités physiques adaptées ;
- **des activités manuelles et artistiques** : dessin, peinture, bricolage, modelage, créations collectives, expression artistique ;
- **des activités d'expression** : théâtre, danse, musique, chant, expression corporelle et jeux de rôle ;
- **des activités intellectuelles et de découverte** : jeux de réflexion, énigmes, expériences, découvertes scientifiques et activités favorisant la curiosité ;
- **des activités ludiques et de détente** : jeux de société, jeux symboliques, histoires, comptines et temps de relaxation ;
- **des activités de sensibilisation à l'environnement** : découverte de la nature, jardinage, recyclage et activités autour du développement durable ;
- **des activités compétitives**, lorsqu'elles sont adaptées à l'âge des enfants, en privilégiant le respect des règles, l'esprit sportif, la coopération et le plaisir de jouer plutôt que la recherche de la performance.

La programmation est élaborée dans le cadre d'une **réflexion collective de l'équipe d'animation**. Chaque animateur peut proposer des idées, partager ses compétences et participer à la construction des projets.

L'équipe veille à alterner les différents types d'activités et à proposer un équilibre entre **temps dynamiques et temps calmes, activités dirigées et temps de choix, activités individuelles et collectives**, afin de respecter le rythme des enfants.

Le planning est élaboré pour chaque période cependant les activités peuvent également être adaptées ou réajustées en fonction de la météo, de la dynamique du groupe, des envies des enfants ou des besoins observés au cours de la journée.

L'objectif est de permettre à chaque enfant de **trouver sa place, découvrir de nouvelles activités, développer son autonomie et ses capacités, tout en prenant plaisir à participer aux Mercredis récréatifs**.

JOURNEE TYPE

7h30/8h30	Garderie
8h30/9h00	Accueil
9h00/11h15	Activité
11h15/11h30	Rangement et retour au calme
11h30/12h30	Garderie
12h30/13h30	Repas
13h30/15h00	Sieste ou temps calme pour les plus jeunes
13h30/16h00	Activité
16h00/16h30	Goûter/Bilan de la journée
16h30/17h30	Garderie

Chaque mercredi, des jeux, des activités culinaires, manuelles, sportives, créatives en cohérence avec le thème choisi seront proposées.

LE THEME : LES ARTS

Dans le cadre des Mercredis récréatifs, nous souhaitons proposer aux enfants un projet autour du thème « **À la découverte des arts** ».

L'art constitue un moyen privilégié pour permettre à l'enfant de **s'exprimer, imaginer, créer, expérimenter et développer sa sensibilité**. À travers différentes pratiques artistiques, chaque enfant pourra découvrir qu'il existe de nombreuses façons de créer et de s'exprimer.

Ce projet sera proposé aux enfants de différentes tranches d'âge. Les activités seront donc adaptées aux capacités, aux besoins et au rythme de chacun.

Les différents domaines artistiques

Au cours du projet, les enfants pourront découvrir plusieurs univers :

Arts plastiques

Peinture, dessin, collage, modelage, sculpture, pochoirs, créations avec des matériaux de récupération.

Arts du spectacle

Théâtre, expression corporelle, mimes, improvisation, création de petits spectacles.

Arts musicaux

Découverte des sons, création d'instruments, rythme, chansons, jeux musicaux et découverte de différents styles de musique.

Danse et expression corporelle

Découverte du mouvement, création de chorégraphies et expression des émotions par le corps.

Arts visuels et numériques

Photographie, mise en scène, portraits, créations visuelles et découverte de différentes techniques d'image.

Découverte des artistes et des œuvres

Découverte d'artistes connus ou moins connus, observation d'œuvres et réalisation de créations inspirées de différentes techniques artistiques.

Art et nature

Land art, créations avec des éléments naturels, observation de l'environnement et créations éphémères.

Une approche adaptée à chaque âge

Les activités seront adaptées aux différentes tranches d'âge.

Pour les **3-4 ans**, l'accent sera mis sur l'exploration sensorielle, la manipulation, les couleurs, les formes et les activités courtes.

Pour les **5-6 ans**, les enfants pourront développer leur imagination à travers des créations simples, des histoires, des jeux d'expression et des activités artistiques guidées.

Pour les **7-8 ans**, les activités pourront être davantage élaborées et permettre aux enfants d'expérimenter différentes techniques et de réaliser des projets collectifs.

Pour les **9 ans et plus**, les enfants pourront être davantage responsabilisés dans la conception de leurs projets, le choix des techniques et la réalisation de créations plus complexes.

Une place importante donnée à l'enfant

L'enfant sera **acteur de son projet**. Il pourra être amené à choisir certaines activités, proposer des idées, sélectionner les matériaux et participer à la réalisation de projets individuels ou collectifs.

L'équipe d'animation accompagnera les enfants sans imposer un résultat final. Chaque création sera considérée comme une **expression personnelle**, et non comme une recherche de perfection.

L'objectif sera de valoriser le **processus de création et le plaisir d'expérimenter** plutôt que le résultat.

Valoriser les réalisations

Les créations pourront être exposées dans les locaux afin de permettre aux enfants de présenter leur travail aux autres enfants, aux familles et aux professionnels.

Une **exposition artistique collective** pourra également être organisée en fin de projet.

Cette valorisation permettra aux enfants de prendre conscience de leurs réalisations, de développer leur confiance en eux et de découvrir les créations de leurs camarades.

☀ Conclusion

À travers ce projet,

Les Mercredis récréatifs deviennent un véritable espace de **découverte, de création et d'expression**.

L'objectif est de permettre à chaque enfant de découvrir les arts à son niveau, de développer sa créativité et son imagination, mais également de **prendre confiance, partager, coopérer et s'épanouir au sein du groupe**.

« Aux Mercredis récréatifs, il n'y a pas une seule façon de créer : chaque enfant peut laisser parler son imagination et devenir artiste à sa manière. »



LES OBJECTIFS DU PROJET

- **Développer la créativité et l'imagination** : permettre aux enfants d'inventer, d'expérimenter et de créer librement.
- **Favoriser l'expression personnelle** : aider l'enfant à exprimer ses émotions, ses idées et ses goûts à travers le dessin, la peinture, la musique, la danse, le théâtre, etc.
- **Développer la motricité fine** : manipuler des pinceaux, crayons, ciseaux, pâte à modeler ou différents matériaux améliore la précision des gestes.
- **Stimuler les sens** : découvrir les couleurs, les formes, les textures, les sons et les mouvements.
- **Développer la confiance en soi** : valoriser les réalisations de l'enfant et lui montrer qu'il n'existe pas une seule manière de créer.
- **Apprendre à expérimenter** : encourager l'enfant à essayer, se tromper, recommencer et trouver ses propres solutions.
- **Favoriser la concentration** : certaines activités artistiques demandent de l'attention, de la patience et de la persévérance.
- **Développer les compétences sociales** : réaliser des œuvres collectives permet d'apprendre à partager le matériel, coopérer, écouter les autres et respecter leurs créations.
- **Découvrir la diversité culturelle** : faire découvrir des artistes, des œuvres et des pratiques artistiques de différentes cultures permet d'ouvrir l'enfant au monde.
- **Développer le langage** : parler de ce que l'on crée, décrire une œuvre ou expliquer ses choix enrichit le vocabulaire et favorise l'expression orale.
- **Encourager l'autonomie** : laisser l'enfant choisir les couleurs, les matériaux ou la manière de réaliser son projet lui permet de prendre des décisions.

De 3 à 5 ans, l'objectif est surtout de **découvrir et expérimenter** : manipuler, toucher, mélanger les couleurs, faire des traces, chanter, bouger et laisser libre cours à son imagination.

De 6 à 10 ans, on peut davantage **développer les techniques et la réflexion** : découvrir des artistes, réaliser des projets plus construits, apprendre différentes techniques et expliquer ses choix artistiques.

LES ACTIVITES EXTERIEURS

Les sorties extérieures

Objectif général : permettre aux enfants de découvrir leur environnement au-delà de la structure et de vivre de nouvelles expériences.

Objectifs :

- Découvrir de nouveaux lieux, activités et environnements.
- Favoriser la curiosité, l'ouverture d'esprit et la découverte.
- Développer l'autonomie et la capacité à s'adapter à un nouvel environnement.
- Permettre aux enfants de vivre des expériences concrètes et enrichissantes.
- Favoriser la socialisation et le respect des règles lors des déplacements.
- Sensibiliser les enfants à leur environnement, à la nature et au patrimoine.
- Créer des souvenirs et renforcer la dynamique du groupe.
-

Les inter centres

Objectif général : favoriser les échanges entre enfants et permettre la rencontre avec d'autres groupes et d'autres équipes d'animation.

Objectifs :

- Rencontrer de nouveaux enfants et développer la sociabilité.
- Apprendre à aller vers les autres et à communiquer.
- Développer l'entraide, la coopération et l'esprit d'équipe.
- Découvrir d'autres façons de jouer et de participer à des activités.
- Favoriser l'ouverture aux autres structures et aux différents territoires.
- Apprendre à respecter des règles communes dans un nouvel environnement.
- Valoriser les capacités et les initiatives des enfants à travers des projets collectifs.
-

Les rencontres intergénérationnelles

Objectif général : créer des moments d'échange entre les enfants et les personnes de générations différentes afin de favoriser le partage, la transmission et le vivre-ensemble.

Objectifs :

- Favoriser le lien entre les générations.
- Permettre la transmission de savoirs, d'histoires, de traditions et de savoir-faire.
- Encourager les échanges et le dialogue entre les enfants et les personnes âgées.
- Lutter contre les préjugés liés à l'âge.
- Développer le respect, l'écoute, la tolérance et la bienveillance.
- Valoriser les compétences et les expériences de chacun.
- Permettre aux enfants de découvrir des jeux, activités ou pratiques d'autrefois.
- Créer des projets communs favorisant la coopération et le partage.

- Développer le sentiment d'appartenance à une communauté.

Objectif commun

Ces trois types de projets permettent de **sortir du cadre habituel des Mercredis récréatifs**, de favoriser l'ouverture sur le monde et de proposer aux enfants des expériences diversifiées.

Ils contribuent à développer **l'autonomie, la socialisation, la curiosité, la coopération, le respect des autres et le vivre-ensemble**, tout en permettant aux enfants de devenir progressivement des acteurs de leur environnement.

Les activités sont programmées en fonction de plusieurs paramètres :

- l'âge des enfants
- les possibilités financières de la structure,
- les objectifs et les projets d'animation de l'équipe.

Les déplacements se feront principalement à pied ou en bus.

Le centre de Fournes s'associe avec le centre d'Illies ou Marquillies pour partager les dépenses de transport lors des sorties et surtout pour permettre de nouvelles rencontres entre enfants, partager des projets.

Les rencontres, sorties qui peuvent être proposées :

- Rencontre intergénérationnelle avec la Croix rouge de Fournes, jeu du LOTO et fabrication de cartes de vœux, karaoké, carnaval, Quiz
- Parc de jeux : Ohlain, base du Près du hem, ...
- Zoo
- Musée
- Forêt
- Parc de jeux parcours
- Bowling
- Cinéma
- Spectacle
- Médiathèque de Fournes
- En cours de réflexion



LA SECURITE

Les accueils de loisirs sont soumis à une législation très précise. Celle-ci définit des critères de fonctionnement et établit une codification concernant le suivi des activités, les déplacements, les normes sanitaires... En tant que membre de l'équipe d'animation, chacun a un devoir de soin, d'éducation et de surveillance. **La sécurité est avant tout affaire de réactivité bien ajustée, de calme et d'organisation.**

La sécurité physique : Il s'agit de la sécurité du corps. En sa qualité d'animateur, un individu a la responsabilité d'un groupe d'enfants. Il est le garant de leur sécurité. Les animateurs doivent être très rigoureux quant au respect des règles élémentaires de sécurité, particulièrement avec de jeunes enfants. Ils doivent avoir pris connaissance des **informations sanitaires importantes** de chaque enfant : savoir s'il a des problèmes de santé, s'il est sous traitement médical (seulement avec ordonnance), s'il a des allergies...

Un cahier d'infirmier est tenu à jour et complété après chaque soin à l'aide de la fiche infirmier. Elle est à remplir de manière précise tous les soirs par l'assistant sanitaire. Si un soin a été effectué par un animateur, il devra prévenir l'assistant sanitaire afin que cela soit écrit au cahier d'infirmier. Il est vivement recommandé à l'animateur en sortie de noter cela sur un document qui sera mis dans chaque trousse de secours. Dans tous les cas les parents seront prévenus si des soins ont été faits, même pour les petits bobos (que cela soit par l'animateur ou l'assistant sanitaire... il vaut mieux informer le parent 2 fois que pas du tout) Un tableau récapitulatif des informations sanitaires principales est emmené lors de chaque sortie.

La sécurité affective : Il s'agit alors de la sécurité du cœur. Nous accompagnons pendant une fois par un « petit bout » de la vie des enfants inscrits. Notre place d'adulte fait aussi de nous des personnes à l'écoute, capables de repérer toute détresse de l'enfant. Il convient de rappeler par ailleurs qu'il est INTERDIT de frapper un enfant, de hurler sur lui, de lui faire subir des brimades quelles qu'elles soient. Ces règles semblent être évidentes mais il convient de les préciser

La sécurité morale : il s'agit là de l'éthique, de la morale (= moralité). L'UFCV met notamment en avant la notion de pluralisme et de laïcité. Nous accueillons chaque enfant, parents, familles, sans distinction, sans discrimination et avec la même jovialité. Il faut donc faire très attention à notre langage, à notre comportement, à notre tenue vestimentaire... Nous sommes, en qualité d'adultes et d'animateurs, des **référents**.

Les sorties et les déplacements : il faut être particulièrement vigilant. Pour chaque déplacement, les animateurs doivent :

- connaître le nombre d'enfants, les compter régulièrement,
- prendre un récap des fiches sanitaires prendre une trousse de premiers soins complète,
- prendre les numéros de téléphone d'urgence et un moyen de communication fonctionnel,
- connaître l'itinéraire et le fournir à la direction.
- de l'eau, des sacs en plastiques pour les longs trajets et les transports en bus.

Lors des déplacements en bus, un chef de convoi est désigné et a la responsabilité de faire respecter les règles de sécurité.

Le protocole d'accueil individualisé (PAI) : l'UFCV a à cœur d'intégrer tous les enfants dans le cadre de ses accueils de loisirs, en cela, un salarié peut être interpellé afin de mettre en place un PAI. Il permet notamment de recruter un animateur supplémentaire pour les enfants nécessitant une attention particulière ou de mettre en place un protocole lié à des soucis alimentaires.

Le jeu

Le jeu est considéré comme une véritable école de vie

Dès le début de la vie, le jeu est l'un des premiers moyens pour l'enfant de maîtriser physiquement et psychiquement le monde qui l'entoure.

Il est privilégié durant l'enfance mais reste pas moins une activité bénéfique tout au long de la vie.

Tous les jeux, au-delà du plaisir qu'ils procurent, ont des fonctions importantes à différents niveaux : physique, intellectuel, psychologique, social et affectif. Le jeu est un élément incontournable de l'évolution de l'enfant, une condition indispensable à la formation de l'être humain.

Il est pour tous, un excellent moyen d'entretenir dans la joie et la bonne humeur, réflexes et vivacité d'esprit.

Il est facteur d'équilibre et de maîtrise de soi, il permet de résoudre des conflits émotionnels, de maîtriser sa peur et ses sentiments.

Le jeu permet de dévoiler, de développer, de perfectionner ou de renforcer certaines aptitudes.

<< L'Homme ne cesse pas de jouer quand il devient vieux, il devient vieux quand il cesse de jouer » (Georges Bernard Shaw).

L'intérêt pédagogique des jeux et des activités sportives est multiple. Non seulement, ils développent les capacités cognitives et psychiques de l'enfant mais ils transforment sa façon d'entrer en relation : les jeux et les sports facilitent ses capacités d'adaptation et de socialisation en le faisant communiquer avec les autres.

Le jeu est une activité ou une occupation libre qui s'accomplit à l'intérieur de certaines limites déterminées de temps et d'espace selon les règles librement acceptées mais absolument obligatoires. En acceptant les règles, l'enfant assimile la notion de contrat, l'acte fondamental d'une démocratie qui est l'acceptation d'un contrat qui se retrouve ainsi dans le jeu.

Pour jouer ensemble, les joueurs éprouvent le besoin de partager une règle commune afin d'organiser leur groupe, il en va ainsi que la règle facilite la vie des citoyens.

Les jeux provoquent également des situations de rencontres où l'enfant est amené à jouer des rôles très différents qui lui apprennent à agir par rapport à autrui. Il sollicite aussi la prise de décision et enseigne à l'enfant comment maîtriser la victoire comme l'échec.

Type de jeu	Objectifs pédagogiques	Exemples
 Jeux coopératifs	Apprendre à s'entraider, communiquer, écouter et atteindre un objectif commun.	La toile d'araignée, parcours coopératif, déménageurs, construction collective
 Jeux compétitifs	Apprendre à respecter les règles, gérer la victoire et la défaite et développer l'esprit sportif.	Relais, bérêt, petits tournois, course aux objets
 Jeux collectifs	Développer la socialisation, le respect des règles et l'esprit de groupe.	Épervier, poule-renard-vipère, ballon prisonnier, douaniers-contrebandiers
 Jeux de réflexion	Développer la logique, la concentration, la mémoire et la capacité à résoudre un problème.	Énigmes, devinettes, sudoku adapté, casse-têtes
 Jeux de mémoire	Développer l'attention, la concentration et la mémorisation.	Memory, Kim's game, jeu des différences, mémorisation d'objets
 Jeux d'expression	Développer l'imagination, la confiance en soi et l'expression orale ou corporelle.	Mimes, théâtre, charades, histoires improvisées
 Jeux créatifs	Développer la créativité, l'imagination et la motricité fine.	Dessin, peinture, pâte à modeler, construction, création de marionnettes
 Jeux moteurs	Développer la coordination, l'équilibre, l'agilité et la motricité globale.	Parcours moteur, relais, course d'obstacles, jeux d'adresse
 Jeux sportifs	Développer les capacités physiques, l'esprit d'équipe et le respect des règles.	Football, basket, balle au prisonnier, mini-olympiades
 Jeux extérieurs	Favoriser l'activité physique, la découverte de l'environnement et le plaisir de jouer dehors.	Chasse au trésor, épervier, jeux de piste, parcours nature
 Jeux d'intérieur	Permettre de jouer et de se divertir dans un espace calme et adapté.	Jeux de société, construction, jeux symboliques, puzzles
 Jeux de société	Développer la stratégie, la patience, la réflexion, le respect des règles et la socialisation.	Uno, Dobble, jeux de plateau, jeux de dés
 Jeux symboliques / d'imitation	Développer l'imagination, le langage et la compréhension du monde qui entoure l'enfant.	Jouer au restaurant, à l'école, au magasin, aux pompiers
 Jeux de découverte	Développer la curiosité, l'observation et l'envie d'apprendre.	Expériences scientifiques, découverte des insectes, chasse aux feuilles
 Jeux de piste	Développer l'observation, l'orientation, la réflexion et la coopération.	Chasse au trésor, parcours avec indices, enquête
 Jeux d'eau	Favoriser la découverte sensorielle, la motricité et le plaisir collectif.	Relais avec gobelets, transvasements, jeux avec éponges
 Jeux liés à la nature	Sensibiliser à l'environnement et développer l'observation.	Land art, herbier, chasse aux éléments naturels, parcours sensoriel
 Jeux musicaux	Développer l'écoute, le rythme, la mémoire et l'expression corporelle.	Chaises musicales, chef d'orchestre, statue musicale, quiz musical
 Jeux calmes	Favoriser le retour au calme, la concentration et la détente.	Lecture, coloriage, mandalas, puzzles, relaxation

Type de jeu	Objectifs pédagogiques	Exemples
 Jeux sensoriels	Développer les sens, la concentration et la perception.	Sac mystère, boîte à toucher, reconnaître des sons ou des odeurs
 Jeux de communication	Apprendre à écouter, s'exprimer clairement et comprendre les autres.	Téléphone sans fil, portrait chinois, jeu des questions
 Jeux d'adresse	Développer la précision, la coordination œil-main et la concentration.	Lancer d'anneaux, chamboule-tout, parcours avec balle
 Jeux de construction	Développer la créativité, la logique, la motricité fine et la coopération.	Lego, Kapla, constructions en carton, défis de construction
 Jeux d'enquête	Développer le raisonnement, l'observation, la déduction et le travail en équipe.	Cluedo grandeur nature, enquête policière, recherche d'indices
 Jeux intergénérationnels	Favoriser le partage, la transmission et le respect entre générations.	Jeux de société, jeux anciens, ateliers cuisine, transmission de savoir-faire
 Jeux interculturels	Découvrir d'autres cultures et développer l'ouverture aux autres.	Jeux traditionnels du monde, découverte musicale, contes du monde

La diversité des jeux permet de répondre aux **différents besoins et capacités des enfants**. L'équipe d'animation veillera à alterner les activités afin de proposer un équilibre entre **jeux libres et jeux dirigés, jeux calmes et jeux dynamiques, activités individuelles et collectives, coopération et compétition**.

L'objectif n'est pas uniquement d'occuper les enfants, mais de leur permettre **d'apprendre en jouant**, de développer leur autonomie, leur créativité, leur motricité, leur réflexion et leurs compétences sociales, tout en prenant plaisir à participer aux activités.